

Mélange complexe « Saint-Marcellin ».
Des groupes d'agriculteurs expérimentent dans le sud-est de la France

J.-P. Manteaux¹, J.-P. Goron²

1. Chambre d'Agriculture de la Drôme, Immeuble du CER, lot. J.-J. Mounier, F-26100 Romans-sur-Isère ;
jmanteaux@drome.chambagri.fr
2. Contrôle Laitier de l'Isère, 40 av. Marcelin Berthelot, F-38000 Grenoble

1. Des groupes pour améliorer la valorisation de l'herbe

De 1998 à 2000, 30 éleveurs Bovin Lait de la Drôme et de l'Isère ont suivi une formation prairie dans le cadre de la démarche d'obtention de l'AOC Saint-Marcellin. En plaine et piémont, les systèmes laitiers de ces deux départements s'appuient à la fois sur le maïs ensilage et sur l'herbe et ils ont souvent sous-utilisé la ressource pâturage. La formation proposée devait permettre d'accompagner des éleveurs laitiers dans leur réflexion système et leur permettre d'adapter leur système fourrager au futur cahier des charges de l'AOC.

Dix ans plus tard, l'AOC n'a pas été obtenue, une démarche IGP est en cours mais les formations ont laissé des traces, positives, bien visibles : le mélange complexe « Saint-Marcellin », pâturé ou fauché a trouvé sa place dans les assolements et les rations. Composé de **dactyle - fétuque élevée - ray-grass anglais - trèfle blanc - lotier**, il a bien résisté aux sécheresses de 2003 à 2005 et les prairies les plus anciennes ont 10 ans.

2. Dactyle et fétuque élevée à la base du mélange

Le choix des espèces et des variétés était basé sur la recherche du « zéro défaut » : des espèces complémentaires qui puissent fournir un mélange homogène, des fétuques élevées obligatoirement souples et ayant perdu leur caractéristique « touffe », des dactyles ayant une forte souplesse d'exploitation pour favoriser le pâturage. Les trois variétés les plus semées ont été Lupre pour le dactyle, Barcel et Bariane pour la fétuque souple. Fétuque et dactyle représentaient entre 18 et 22 kg par hectare selon les agriculteurs. Les mélanges où la fétuque représentait moins de 50% ont été rapidement dominés par le dactyle. Les mélanges avec 12 kg de fétuque et 8 kg de dactyle ont donné des résultats intéressants : mélange des espèces, maintien dans la durée avec souvent une dominance plus forte du dactyle à partir de la 7^{ème} année. Les éleveurs n'ont pas retourné précocement les prairies semées, c'est-à-dire pas avant la 5^{ème} année car les mélanges couvraient bien le sol et la productivité était adaptée à leur système. Les rendements en foin ont été parfois très hauts : 7,5 t/ha sur une première coupe non tardive avec 75 N/ha dans les Bonneveaux par exemple.

TABLEAU 1- Les différents mélanges « Saint-Marcellin » préconisés (dose de semis en kg/ha).

		Fétuque élevée	Dactyle	RGA diploïde	RGA tétraploïde	TB Ladino	TB nain, interméd.	Lotier	Luzerne	Fléole
Pâturage	Saint-Marcellin	14	8	3	3	1,5	1,5	2		
	St-Marcellin séchant	8	12	2,5	2,5	2,2	2,2	3		
Fauche	Saint-Marcellin	12	8	3		3		3		2
	Montagne	6	4	2,5		2		2	12	

3. Des ray-grass anglais complémentaires

Les ray-grass anglais (RGA) ont été très utiles pour le mélange Saint-Marcellin en raison de leur vitesse d'implantation, de leur capacité à se mélanger aux autres espèces, de leur redémarrage à l'automne après les chaleurs estivales et de leur appétibilité au pâturage. Ils ont été semés entre 3 et 6 kg/ha. Pour bénéficier de la diversité des variétés de RGA, un mélange de ploïdie a été réalisé. Le rapport entre chaque variété était de 50/50 ou 70/30 selon le mode d'utilisation et le choix des éleveurs. Les RGA trop précoces ont été progressivement abandonnés car ils ne favorisaient pas un mélange homogène. De la même façon, en montagne, ils ont été remplacés par des variétés demi-tardives ou tardives car leur démarrage précoce a pénalisé la production annuelle les années avec des gelées en mai.

4. Des trèfles blancs source de fertilisation azotée

Les formations étant centrées sur le pâturage, les expérimentations des éleveurs ont démarré directement sur le trèfle blanc. Bien que le trèfle blanc soit présent dans les prairies naturelles de la zone, les éleveurs étaient réticents au départ. Comme pour les RGA, l'option initiale a été de chercher à bénéficier de la diversité des variétés de trèfle blanc (TB) d'où le mélange variétal : TB nain, ladino, ou intermédiaire. Les variétés les plus

semées ont été Olwen, Alice, Menna, Rivendel et Demand. Le rapport dans le mélange TB ladino / TB nain ou TB intermédiaire était de 50/50 ou 70/30 selon l'utilisation de la parcelle et le choix des éleveurs. Les taux de trèfle dans le couvert ont varié selon les années. Après la canicule de 2003, il a disparu dans certaines parcelles. Mais il est ensuite réapparu dans la plupart, cette recolonisation ayant pu aussi bien s'effectuer par des variétés autochtones que par les variétés semées.

5. Quelques tests de mélanges plus complexes

Selon les goûts des éleveurs, d'autres espèces ont été introduites dans le mélange, fléole et lotier notamment. La fléole, peu adaptée aux conditions séchantes du Dauphiné, n'a jamais contribué significativement à la production. Les lotiers ont souvent été semés à faible dose (1 à 2 kg/ha) : leur contribution n'a jamais été significative, mais leur pérennité a été bonne. Les éleveurs ont donc tendance à augmenter les quantités semées. Sur le versant ouest du Vercors, beaucoup plus séchant, des éleveurs ont adapté le mélange Saint-Marcellin initial : ils ont pris la moitié de la quantité de semences du mélange Saint-Marcellin et ils l'ont complétée par de la luzerne, plante bien adaptée à leur territoire (cf. mélange montagne du Tableau 1). La luzerne est toutefois moins présente à partir de la 5^{ème} année : selon les espèces qui recolonisent et les attentes sur la productivité, certains éleveurs ont retourné ces mélanges dès la 6^{ème} année.

6. Amélioration de la conduite des prairies

La réussite de l'action tient au fait que les éleveurs ont travaillé sur l'introduction de nouveaux mélanges : ils ont tous testé un mélange Saint-Marcellin, et ils ont aussi accepté de remettre en cause leurs pratiques : qualité de la préparation du sol, conduite de la fertilisation (FARRUGGIA *et al.*, 2001) et gestion du pâturage. Sur ce dernier point, l'amélioration de la productivité des pâturages a été nette pour de nombreux élevages (Tableau 2) : en produisant plus de lait à partir de l'herbe pâturée, ces élevages ont augmenté leur autonomie alimentaire.

TABLEAU 2 – Incidence de l'amélioration de la gestion du pâturage sur 4 exploitations en formation

localisation	dept	type de pâturage	problème détecté	changement effectué	lait/VL/jour	évolution de la ration complémentaire
pie de chartreuse	Isère	pâturage continu	surpâturage	agrandissement de surface (mélange St marcellin) sortie des VL plus tardive	. + 3,5 litres pendant 100 jours	. -5kg de maïs, -1 kg foin, - 0,5 kg concentrés
Vercors	Drôme	pâturage tournant	surpâturage	agrandissement de surface, sortie des VL plus précoce, pâturage aussi de nuit	. + 3,5 litres pendant 70 jours	pas de changement
Vercors	Drôme	pâturage tournant	herbe offerte trop haute en juin et pâturage trop ras en fin de parcelle	suppression du fil sur le premier passage, pâturage de nuit	. + 2 litres	pas de changement
Vercors	Drôme	pâturage tournant	Herbe offerte trop avancée	mise à l'herbe plus précoce (4j) et moins de fourrages distribués	. + 3,7 litres	. -1,3 kg céréales, -2 kg de foin/BRE

Ces mélanges ont été repris également dans des exploitations Ovins et Bovins Viande. L'action de formation - développement avait pour but d'accompagner des éleveurs dans leur réflexion sur l'adaptation de leur système. Les stagiaires se sont appropriés les principes d'obtention d'un mélange équilibré et de gestion du pâturage mais nous n'avons pas obtenu de références diffusables sur le rendement annuel, sa variabilité interannuelle et sur sa répartition saisonnière. Pour répondre à ces questions, le mélange Saint-Marcellin a été repris dans l'essai prairie multispécifique semé en 2007 au L.A. du Valentin (MANTEAUX *et al.*, 2008).

Pendant les formations nous avons essayé d'intégrer les coopératives et les entreprises d'approvisionnement locales mais une seule a réellement participé. Pour le choix des variétés conseillées, nous avons tenu compte de son expérience, des données disponibles dans des essais réalisés dans d'autres régions et des observations faites de 1995 à 2000 sur une opération locale réalisée dans le nord de la Drôme où 250 ha avaient été ressemés sans labour (MANTEAUX, 1998). Nous avons bénéficié aussi d'un groupement d'achat local bien présent sur 2 groupes et qui a tenu compte des préconisations variétales. La disponibilité en semences est l'un des facteurs les plus difficile à gérer dans une telle opération de formation - développement. Toutefois, vu cette complexité, nous avons insisté sur 2 points essentiels : l'équilibre entre les quantités semées de chaque espèce et l'importance du choix variétal pour les 2 graminées principales (fétuque élevée souple et dactyle).

Références bibliographiques

- FARRUGGIA A., HUBERT F., MANTEAUX J.P., LEBRUN J.M., (2001) "Le diagnostic d'herbe, un outil opérationnel de pilotage de la fertilisation pour les prairies permanentes et temporaires », GEMAS et COMIFER, 11p
- MANTEAUX J.P. (1998) : "Rénovation d'une prairie naturelle dégradée sans labour » Au rendez-vous de l'élevage, Agriculture Drômoise, p 4
- MANTEAUX J.P., CLAVE F., MANGIN M. (2008) : « Prairie multispécifique. Six mélanges expérimentés dans le sud-est de la France, journées AFPP